

PROTECTION ANTI MOUSTIQUE

CONTRE LA DENGUE OU LE CHIKUNGUNYA

La protection doit avoir lieu le jour, car les moustiques transmetteurs de ces maladies piquent durant la journée


- Utiliser une **moustiquaire imprégnée de perméthrine** pour protéger l'enfant lorsqu'il est au repos ou qu'il dort. Elle s'achète soit dans un magasin d'équipement de voyage ou de sport de plein air, en pharmacie (à commander) ou sur internet (www.smivs.com ...)
- Mettre des **vêtements avec des manches longues et un pantalon**. Les moustiques pouvant piquer à travers le tissu, il est conseillé d'imprégner les vêtements de **perméthrine** (exemples : Repel insect vêtement® ou trempage, Insect-écran tissu®, biovectrol tissu® ...).
- Appliquer un produit répulsif anti-moustique (insectifuge) sur la peau non couverte le soir au coucher du soleil :
 - à partir de 6 mois : **Citriodiol 20 à 30 %** (Mosiguard®, biovectrol naturel®) ou **Deet** à 10 %
(sauf si antécédents de convulsions)
 - à partir de 1 an : **IR 3535** à 20 % (Prébutix ZT®, Cinq sur cinq tropic® lotion ...)
 - après 30 mois : **KBR 3023 ou Icaridine** à 20% (Insect Ecran peau enfant ®)
Deet 20 à 35 % (Mouskito Tropic® (roller ou spray), biovectrol tropic®....
(sauf si antécédents de convulsions)

Ne pas appliquer

- sur la **peau abîmée**, les **yeux** et la **bouche** (*laver à l'eau en cas de contact accidentel*)
- plus d'une fois par jour avant l'âge de la marche,
- plus de 2 fois par jour de l'âge de la marche à 12 ans
- plus de 3 fois par jour après 12 ans.

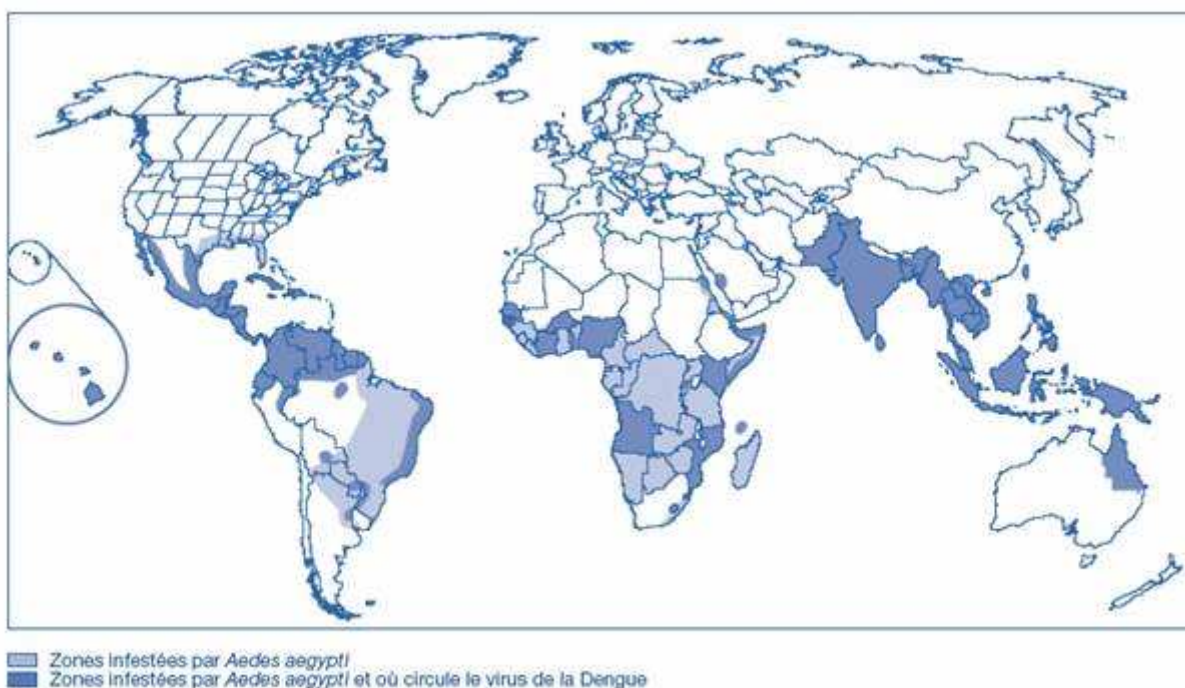
Laver la peau avant de protéger l'enfant sous la moustiquaire

- L'air climatisé et l'utilisation d'un diffuseur électrique ou fumigène d'insecticide réduisent le nombre de moustiques dans la pièce mais **ne dispensent pas de la moustiquaire imprégnée**.
- Il est déconseillé de placer un nourrisson à proximité d'un diffuseur d'insecticide.

Le nombre de pays où existent des épidémies de **dengue** et/ ou de **Chikungunya** augmente depuis quelques années. Il est préférable de s'informer de l'actualité locale auprès du site web de l'OMS : www.who.int/topics/dengue/fr/ 

Les principales régions actuellement touchées par la **dengue** sont :

les Caraïbes, l'Amérique du Sud et Centrale, l'Afrique intertropicale et l'Asie du Sud-Est.



cf : http://www.invs.sante.fr/surveillance/dengue/point_connaissances.htm#repartition_geo

Les principaux pays actuellement touchés par le **Chikungunya** sont :

les îles et les pays bordant l'Océan Indien : L'Inde, l'Afrique de l'Est, la Réunion (en régression), l'Asie du Sud-Est et les philippines.

Dans certains de ces pays existe également le **paludisme** et les recommandations de **protection anti-vectorielle** s'applique alors **jour et nuit**. Par exemple : les Comores, certaines régions d'Afrique, d'Asie du sud-Est, d'Inde, du Sri Lanka, d'Indonésie, du Brésil , Haïti, Jamaïque, Amérique centrale et île Maurice.

Si une **fièvre** se manifeste **dans les deux semaines qui suivent votre départ de la région où la dengue ou le chikungunya est épidémique, consultez un médecin et signalez-lui votre séjour récent dans une région tropicale**. De plus, pendant votre voyage dans une région endémique de dengue , ou à la suite de celui-ci, consulter sans tarder un médecin si vous constatez une **fièvre** accompagnée d'une **éruption cutanée, de saignement ou d'ecchymoses** (hématome) qui surviennent facilement.